



**4 – PREMIERS SECOURS**

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :  
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter immédiatement un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :  
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION:  
Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48
- EN CAS D'INHALATION:  
Retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin.

**5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****- Moyens d'extinction**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.  
Equipements de sécurité: port d'un appareil respiratoire

**6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****- Précautions individuelles**

Port d'un appareil respiratoire.  
Port de vêtement de protection, de gants et d'un appareil de protection des yeux/du visage.

**- Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter le produit pur.  
se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur.

**- Méthodes de Nettoyage**

Endiguer et absorber sur support inerte.  
Recueillir dans un conteneur adapté étiqueté pour destruction par un centre agréé.  
Éliminer les résidus à grande eau.

Emis par le Centre serveur DIESE - MINITEL VERT 08 36 05 00 99

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE****MANIPULATION**

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.  
Manipuler en évitant les projections.

**STOCKAGE**

Stocker dans l'emballage d'origine, fermé.  
Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière.  
Ne pas stocker près des acides.  
Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

**8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:  
CAS N°1310-58-3 : hydroxyde de potassium (5-15%) - VLE = 2mg/m<sup>3</sup>  
EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:  
Port de gants de protection et d'un appareil de protection des yeux et du visage.  
EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL:  
Fontaine oculaire et lavabo.  
Douche en cas de manipulation importante de produit.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Aspect**

Liquide incolore, à légère odeur chlorée.

**PH**

produit pur : > 12.5

**Température de changement d'état**

non déterminé

**Point d'éclair**

non applicable

**Caractéristique d'explosivité**

non explosif

**Densité**

à 20°C : 1.26 g/cm<sup>3</sup>

**Solubilité**

miscible à l'eau en toutes proportions

Emis par le Centre serveur DIESE - MINITEL VERT 08 36 05 00 99

**10- STABILITE ET REACTIVITE**

Forte réaction exothermique avec les acides.  
Réagit avec les acides en libérant du chlore.  
Produit de décomposition dangereux: chlore

**11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

PRODUIT CORROSIF.  
TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) comprise entre 200 et 2000 mg/kg.  
EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:  
- peau: provoque de fortes brûlures  
- yeux: provoque de fortes brûlures  
- inhalation: fortement irritant, peut provoquer des oedèmes pulmonaires  
- ingestion: provoque de fortes brûlures  
MALADIES PROFESSIONNELLES: ce produit contient une substance (hypochlorite de sodium) inscrite au tableau N°65.

**12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Le produit ne doit pas être rejeté dans les eaux usées et les égouts sans dilution ou neutralisation.  
Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

**13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.  
Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.  
Nomenclature déchets: 20 01 15 alcalins

**14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR/RID :  
UN 1719, LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, NSA (HYDROXYDE DE POTASSIUM, HYPOCHLORITE), 8, II.  
Etiquette 8  
IMDG:  
LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, NSA (HYDROXYDE DE POTASSIUM, HYPOCHLORITE), 8, UN 1719, II.  
AUTRES INFORMATIONS:  
Classe 8 - Code danger 80  
IMDG: Fiche de sécurité: F-A,S-B - Polluant marin: non

**15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Etiquetage des préparations dangereuses.  
 Ingrédients responsables de la classification:hydroxyde de potassium,  
 hypochlorite.  
 Symbole : C Corrosif  
 Phrases R : R31-35  
 Phrases S : S26-28-36/37/39-45

**16- AUTRES INFORMATIONS**

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates		X		
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés	X			
Acide éthylène diaminetétra-acétique (EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alogénés				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates	X			

Référence Internationale: MSDS3763 - Vers.2 (11/07/2002)  
 KH.MW.Dt61 (01/08/2001)  
 Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.  
 Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux'  
 peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99  
 Accès INTERNET: <http://www.diese-fds.com>

Emis par le Centre serveur DIESE - MINITEL VERT 08 36 05 00 99

A N N E X E  
=====

Liste des phrases R  
(AISD 16/10/02)

-----

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflammable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles